



# COMPTE RENDU DE LA SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 09/09/2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 03.09.2024, s'est réuni en séance ordinaire le 9 septembre 2024 à 18h00, à la mairie de BEINE-NAUROY, sous la présidence de Mr Romain BONHOMME, Maire.

*Etaient présents :* Mr Aurélien MICHAUX, Mme Catherine DE PREMONVILLE, Mr Antonio ANTUNES est arrivé aux points divers, Mme Maud SAUVAGEOT, Mme Marie-Dominique BEAUDOIN, Mr Laurent LUX, Mr Fabrice GALLOIS, Mme Jennifer MURIAS-LAMBERT, Mme Christine MIGEON, Mr Benjamin VERZEAUX, Mme Claire PIERROT.

*Absents excusés ayant donné procuration :* Mme GAVEAU a donné procuration à Mme PIERROT.

*Absente excusée :* Mme HATTAT

*Secrétaire de séance :* Mme MIGEON

## DÉLIBÉRATIONS PRISES

### **1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 29 mai 2024.

### **2- TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES : EXONÉRATION POUR LES ZONES DE REVITALISATION RURALE (ZRR)**

Monsieur le Maire les dispositions du code général des impôts permettant au conseil municipal de Beine-Nauroy d'instaurer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties dont bénéficient les immeubles situés dans les zones de revitalisation rurale (ZRR). Ce dispositif permettra aux entreprises s'installant à Beine-Nauroy d'être exonérées de taxe foncière pendant 5 ans.

Après délibération, le conseil municipal décide d'instaurer l'exonération de cotisation foncière pour les entreprises.

### **3- ECLAIRAGE RUE ST RÉMY**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur le manque d'éclairage rue St Rémy, devant l'école de Beine-Nauroy.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'ajouter deux lampadaires rue de St Rémy.

#### **4- MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Madame De Prémonville, Adjointe, expose le retour d'administrés concernant les horaires de l'éclairage public dans le village.

Après concertation, le conseil municipal décide d'éteindre l'éclairage public de 1h00 à 5h00 (contre 23h00 à 5h00 jusqu'à présent).

#### **5- DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de désigner un correspondant incendie dans la commune de Beine-Nauroy qui sera l'interlocuteur du SDIS 51.

Monsieur Michaux, 1<sup>er</sup> Adjoint, est candidat pour assurer cette fonction.

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Michaux comme correspondant incendie de la commune.

#### **6- REVALORISATION DU BON D'ACHAT POUR LE NOËL DU PERSONNEL COMMUNAL**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un bon cadeau est attribué chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année au personnel communal.

Monsieur le Maire propose de revaloriser ce bon cadeau à hauteur de 200 € à tous les membres du personnel communal, au prorata temporis.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette revalorisation.

#### **7- RECONDUCTION PARTICIPATION FINANCIERE POUR LE TRANSPORT EN NAVETTE DE BEINE-NAUROY VERS LE FESTIVAL LA POULE DES CHAMPS**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association ALBA RIVA (organisatrice du Festival de la Poule des Champs) met en place des navettes de bus au départ de Beine-Nauroy.

Cette action a rencontré un succès l'année passée. Elle est primordiale et bénéfique pour la sécurité, elle est écologique et économique, elle est nécessaire afin de pallier aux problèmes de mobilité dans les territoires ruraux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de participer encore cette année aux frais de transport (qui s'élève à 4 € aller – retour par personne) et ainsi de proposer ce service gratuitement aux habitants de la commune.

#### **8- MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION « DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET MODERNISATION DU TERRAIN DE SPORTS »**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de modifier la délibération prise sur les demandes de subventions pour le projet modernisation du terrain de sports.

En effet, il convient à la commune de faire une demande de subvention à la Région sur la partie « Cadre de Vie ». Le retour de ces demandes devrait arriver prochainement et cela déterminera les futures réalisations.

L'ensemble du conseil municipal approuve cette nouvelle demande de subvention auprès de la Région.

## **POINTS DIVERS** (non délibératifs)

### **- Bus Ligne Express 4 GRAND REIMS MOBILITÉ**

Depuis le 2 septembre, le réseau de transport du Grand Reims mobilités dessert la commune de Beine-Nauroy.

Le bus permet aux habitants de se rendre à Reims. Une grille horaire des passages est disponible sur le site [grandreims-mobilites.fr](http://grandreims-mobilites.fr)

La mise en route de ce service connaît des dysfonctionnements : bus en retard ou qui ne passe pas...

L'ensemble de ces désagréments ont été transmis à Grand Reims Mobilité. La commune reste vigilante et communique régulièrement avec Transdev pour améliorer le service de transports

### **- Vidéoprotection**

Monsieur Antunes, adjoint en charge des travaux, informe le conseil que l'entreprise INEO EQUANS ont effectué les demandes de raccordement électrique avec ENEDIS.

Trois candélabres seront ajoutés pour y installer des caméras : aux abords de la déchèterie, de Mouchery et de la rue Georges Lundy. La mise en service est envisagée pour le début de l'hiver prochain

### **- Démolition des anciens ateliers**

La démolition de la friche Freulet (anciens ateliers communaux) a débuté le lundi 9 septembre.

### **- Etude sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux**

Monsieur Antunes, adjoint en charge des travaux, informe qu'une étude a été réalisée sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Un retour sur ces études sera fait prochainement.

### **Dates à retenir :**

- 13 et 14 septembre : Festival LA POULE DES CHAMPS à Aubérive
- 14 septembre : ASTRONOMIC RUN à Beine-Nauroy
- 15 septembre : Tournoi de Pétanque
- 28 et 29 septembre : FÊTE PATRONALE
- 4 octobre : BÉBÉS EN FÊTE à la bibliothèque, à 18h30
- 6 octobre : BABY BROC organisée par le BNE à la salle polyvalente
- 7 octobre : BUS FRANCE SERVICES à 13h30, place de la mairie
- 11 octobre : Vernissage MONO NO AWARE à 18h30 à la bibliothèque

La Conseillère Municipale,

Christine MIGEON



Le Maire,

Romain BONHOMME

